



**Rubrique:** Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

**Sous-rubrique:** Sommation selon l'ORC 2021

**Date de publication:** SHAB 19.04.2021

**Numéro de publication:** BH00-0000001217

**Entité de publication**

Handelsregisteramt des Kantons Bern, Poststrasse 25, 3072 Ostermundigen

## Sommation de l'entité juridique sans activités ni actifs, Jeannerat et Cie

**Organisation concernée:**

Jeannerat et Cie  
CHE-115.104.011  
Avenue de la Gare 9  
2740 Moutier

**Remarques juridiques:**

L'entité juridique mentionnée n'exerce plus d'activités et n'a plus d'actifs réalisables. L'entité juridique est donc sommée, en vertu de l'art. 934, al. 2, 1re phrase, CO, de requérir la radiation dans le délai indiqué ou le maintien de l'inscription auprès de l'office du registre du commerce. Faute de notification dans ce délai, l'office du registre du commerce procède à une publication triple dans la Feuille officielle suisse du commerce, qui sommes les autres personnes concernées de faire valoir, dans le délai indiqué, un intérêt fondé au maintien de l'inscription de l'entité juridique (art. 934, al. 2, 2e phrase, CO).

**Délai :** 30 jours

**Point de contact:**

Registre du commerce du canton de Berne  
Poststrasse 25,  
3072 Ostermundigen